

Évasion d'un détenu lors d'une extraction judiciaire au TGI de Tarascon !

Un détenu s'est évadé ce jour, dans la matinée, vers 8h30, lors de son extraction judiciaire du CP Béziers en direction du Tribunal de Grande Instance (TGI) de Tarascon.

En effet, ce détenu, connu pour des faits de vol avec armes, et qui n'en était pas à sa première tentative d'évasion, a réussi à s'échapper, aidé par des trois complices lourdement armés lors de son arrivée au Palais de Justice. Les membres de ce commando ont menacé avec leurs armes nos trois collègues qui composaient l'escorte, frappant même l'un d'eux, à l'aide de la crosse. Plusieurs coups de feu ont même été tirés, mais heureusement, personne n'a été blessé.

Face à cette extrême violence, les personnels pénitentiaires du PREJ de Béziers n'ont rien pu faire pour éviter cette évasion.

Une fois de plus, c'est donc des personnels pénitentiaires qui ont risqué leur vie pour le bon déroulement du service public pénitentiaire. Et pour quel remerciement ?!! Celui d'entendre une Ministre de la Justice nous indiquait qu'un surveillant pénitentiaire est grassement payé et qu'il ne mérite donc, aucune revalorisation indiciaire et indemnitaire !

Alors que tous les professionnels du monde pénitentiaire ont alerté, à multiples reprises l'administration, sur le manque de moyens humains et matériels, celle-ci n'a aucunement hésité la mise en œuvre de ces nouvelles missions à marche forcée.

La CGT Pénitentiaire souhaite un prompt rétablissement à nos collègues qui ont subi cette violente attaque.

La CGT Pénitentiaire exige de l'ensemble des acteurs de ce ministère que les moyens humains et matériels deviennent une priorité, afin que nos collègues qui officient actuellement dans les PREJ, les établissements et les services, puissent enfin effectuer leurs missions en toute sécurité.

La CGT Pénitentiaire demande également à l'Administration Pénitentiaire la mise en place rapide de groupes de travail sur le sujet, ô combien sensible, des extractions judiciaires ! Au-delà de simples réunions de « façades », il est primordial d'aborder l'ensemble des dysfonctionnements qui est remonté par les agents du terrain, sans tabou ni idée arrêtée. Il en va de l'intérêt de tous...

Montreuil, le 28 janvier 2019